

No. 15034. INTERNATIONAL COFFEE AGREEMENT, 1976. CONCLUDED AT LONDON ON 3 DECEMBER 1975¹

N° 15034. ACCORD INTERNATIONAL DE 1976 SUR LE CAFÉ. CONCLU À LONDRES LE 3 DÉCEMBRE 1975¹

RATIFICATION

Instrument deposited on:

6 October 1976

SIERRA LEONE

(With provisional effect from 6 October 1976. The Agreement came into force provisionally on 1 October 1976 for Sierra Leone, which had notified its intention to ratify within the time limit provided for.)

Registered ex officio on 6 October 1976.

PROVISIONAL APPLICATION

Notification of intention to ratify received on:

11 October 1976

GABON

(With effect from 11 October 1976.)

RATIFICATIONS

Instruments deposited on:

11 October 1976

GHANA

GUINEA

HONDURAS

PARAGUAY

(With provisional effect from 11 October 1976. The Agreement came into force provisionally on 1 October 1976 for Ghana, Guinea, Honduras and Paraguay, which had notified their intention to ratify within the time limit provided for.)

RATIFICATION

Instrument déposé le :

6 octobre 1976

SIERRA LEONE

(Avec effet à titre provisoire au 6 octobre 1976. L'Accord est entré en vigueur à titre provisoire le 1^{er} octobre 1976 à l'égard de la Sierra Leone, qui avait notifié son intention de le ratifier dans le délai prévu à cette fin.)

Enregistré d'office le 6 octobre 1976.

APPLICATION PROVISOIRE

Notification de l'intention de ratifier reçue le :

11 octobre 1976

GABON

(Avec effet au 11 octobre 1976.)

RATIFICATIONS

Instruments déposés le :

11 octobre 1976

GHANA

GUINÉE

HONDURAS

PARAGUAY

(Avec effet à titre provisoire au 11 octobre 1976. L'Accord est entré en vigueur à titre provisoire le 1^{er} octobre 1976 à l'égard du Ghana, de la Guinée, du Honduras et du Paraguay, qui avaient notifié leur intention de le ratifier dans le délai prévu à cette fin.)

¹ United Nations, *Treaty Series*, vol. 1024, No. I-15034.

¹ Nations Unies, *Recueil des Traités*, vol. 1024, no I-15034.

Registered ex officio on 11 October 1976.

Enregistré d'office le 11 octobre 1976.

14 October 1976

14 octobre 1976

DOMINICAN REPUBLIC
INDONESIA

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE
INDONÉSIE

(With provisional effect from 14 October 1976. The Agreement came into force provisionally on 1 October 1976 for the Dominican Republic and Indonesia, which had notified their intention to ratify within the time limit provided for.)

(Avec effet à titre provisoire au 14 octobre 1976. L'Accord est entré en vigueur à titre provisoire le 1^{er} octobre 1976 à l'égard de la République dominicaine et de l'Indonésie, qui avaient notifié leur intention de le ratifier dans le délai prévu à cette fin.)

Registered ex officio on 14 October 1976.

Enregistré d'office le 14 octobre 1976.